



# Regard Béthemontois





Mairie de  
Béthémont-la-Forêt  
Rue de Montuboïs  
Tel : 01 34 69 27 01  
Fax : 01 34 08 07 25

## SOMMAIRE

- Page 3 **L'EDITORIAL.**
- Page 4 **VIE LOCALE**
- Horaires Mairie
  - Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été
  - Fête du village
  - Silence c'est les vacances !
  - La Bibliothèque
- Page 5 **AGENDA**
- Rentrée scolaire 2010
  - Vacances scolaires 2010 / 2011
  - Calendrier des collectes des déchets
- Page 6 **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**
- Conseil Communautaire du 25 juin 2010
- Page 7 **INFO VIE DU CONSEIL MUNICIPAL.**
- Compte-rendu du 2 juillet 2010
- Pages 8,9,10 & 11 **LE DOSSIER**
- Le Plan Local d'Urbanisme
- Pages 12, 13 **LES ACTIVITÉS DU CCAS**
- Sortie à l'Isle Adam
  - Exposition de peinture
- Pages 14, 15 & 16 **VIE LOCALE**
- Inauguration du sentier des bisières
  - Fête de la Musique
  - Le feu de la Saint Jean
- Pages 17 **VIE SCOLAIRE**
- La kermesse des écoles
  - Félicitation aux futurs collégiens
- Page 19 **INFO TRAVAUX**
- Le terrain communal
  - Local technique place de la Pompe
  - Travaux dans l'école
  - Dossier assainissement
  - Travaux de Voirie
  - Eclairage public
- Page 20 **INFO PRATIQUE**
- La petite page verte

Photographie de couverture :  
Le temps des moissons

Rédaction, photos et impression  
réalisées par  
l'Équipe Municipale  
Responsable Christèle BRUNETTI

# L'Editorial



*Pour un grand nombre d'entre nous,  
l'été rime avec vacances !*

*Quoi qu'il en soit, c'est le temps du repos bien mérité. Pour nos enfants d'abord, après l'année scolaire écoulée, pour tous ceux ensuite dont les différentes activités ont animé un quotidien bien rythmé.*

*L'été, c'est aussi pour notre village le temps favori pour réaliser certains travaux et plus particulièrement les travaux au sein de l'école.*

*Aussi, cette année nous allons profiter de ces deux mois de vacances scolaires pour réaliser quelques petits travaux d'entretien dans la cantine scolaire ainsi que dans le bâtiment préfabriqué.*

*Par ailleurs, avec le concours de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, nous allons procéder au remplacement de nos anciens systèmes de surveillance de nos bâtiments communaux par une télé alarme en protection intrusion. La pose et la gestion de cet équipement sont à la charge de notre intercommunalité.*

*La commission urbanisme poursuit les études en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, vous pourrez découvrir dans ce numéro la seconde partie du diagnostic de notre village.*

*Cette phase est maintenant terminée, nous allons pouvoir dès la rentrée travailler sur le projet d'aménagement urbain pour notre village, tout en tenant compte du constat et en préservant notre environnement.*

*Je souhaite ainsi à chacun d'entre vous, petits et grands, de passer d'agréables moments pendant ces grandes vacances afin d'être en forme pour la rentrée de septembre.*

*Le Maire,*

*Didier DAGONET*

# VIE LOCALE



## Horaires Mairie

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30 13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

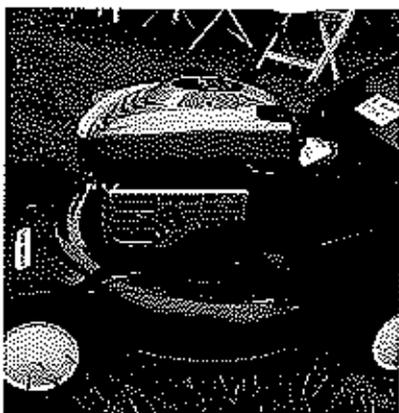
Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

## Silence c'est les vacances !

Le bruit est une pollution qui gagne du terrain, respecter les autres, c'est aussi respecter notre environnement.

Alors entendons nous sur quelques gestes civiques élémentaires : respecter les heures pour les travaux de bricolage (marteau, perceuse...) de jardinage (tondeuse, tronçonneuse ...) 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi.

Dans un autre registre, autant éviter de laisser le contact quand son véhicule est à l'arrêt, baisser le volume de son autoradio, parler doucement dans les rues après 22h00, éviter les cris des animaux domestiques.



## Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été

La Mairie sera fermée du mercredi 21 juillet au samedi 31 juillet, et du mercredi 11 août au samedi 21 août 2010.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer vos démarches administratives (carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire, inscriptions scolaires et cantine...) avant le mercredi 21 juillet ou après le lundi 23 août 2010.

Durant la période de fermeture, une permanence se tiendra :  
le mardi 27 juillet, de 16h00 à 18h00 ;  
les jeudis 22, 29 juillet, de 9h00 à 11h00 ;  
et les samedis 24, 31 juillet ;  
7, 21 Août 2010 de 10 heures à 12 heures.

## Fête du village

Pensez dès maintenant à noter sur votre agenda la fête de notre village qui se déroulera le samedi 11 et le dimanche 12 septembre prochains.

A l'occasion de ce week-end, diverses manifestations seront organisées : fête foraine, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Nous vous rappelons que cette manifestation est organisée par la municipalité de Béthemont-la-Forêt et les bénévoles au profit des écoles du R.P.I. Si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête du village, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous renseignant auprès de la secrétaire de Mairie au 01 34 69 27 01.

## La bibliothèque



La bibliothèque de notre village sera fermée durant la période estivale à compter du mercredi du 30 juin 2010. Monsieur POTIER notre bibliothécaire sera heureux de vous accueillir à nouveau le mercredi 8 septembre.

# AGENDA

## Rentrée scolaire 2010



La rentrée scolaire des élèves s'effectuera le jeudi 2 septembre 2010 à 8h45 pour l'école de Béthemont-la-Forêt, 9 heures pour l'école de Chauvry.

## Vacances scolaires 2010 / 2011

### ZONE C

Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée scolaire des élèves  
Le jeudi 2 septembre 2010

Vacances de la Toussaint  
Du samedi 23 octobre 2010  
au jeudi 4 novembre 2010

Vacances de Noël  
Du samedi 18 décembre 2010  
au lundi 3 janvier 2011

Vacances d'Hiver  
Du samedi 12 février 2011  
au lundi 28 février 2011

Vacances de printemps  
Du samedi 9 avril 2011  
au mardi 26 avril 2011

Début des vacances d'été  
Le samedi 2 juillet 2011  
Au samedi 5 septembre 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

## Calendrier des collectes des déchets



Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants. La collecte aura lieu le mercredi 21 juillet, le mercredi 18 août, le mercredi 15 septembre et le 20 octobre.

### COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres. La collecte aura lieu tous les vendredis.

### COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule. La collecte aura lieu le mardi 13 et mardi 27 juillet, 10 et 24 août, 14 et 28 septembre.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

### DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille tous les jours sauf le mardi et jours fériés.  
Du 1 mars au 31 octobre 9h30/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h30/18h, les dimanches de 10h/16h.
- Champagne-sur-Oise vous accueille tous les jours sauf le jeudi et jours fériés.  
Du 1 mars au 31 octobre 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h, les dimanches de 10h/16h

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

## Compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 juin 2010

### 1. Compte Administratif 2009

Le compte administratif de la Communauté de Communes a été approuvé par le Conseil Communautaire avec les résultats suivants : En fonctionnement, un excédent de 352 594.49 €. En investissement : un déficit de 12 868.20 €. Le résultat global de l'exercice se solde par un excédent de 339 726.29 €

### 2. Compte de Gestion 2009

Le compte de gestion établi par le Trésor Public est conforme au compte administratif, il n'appelle ni remarque, ni observation, il est adopté à l'unanimité.

### 3. Affectation des résultats

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement 2009 à l'équilibre de la section d'investissement pour un montant de 12 868.20 € porté au budget 2010.

### 4. Décision Modificative n°1

Le Conseil Communautaire a adopté la décision modificative n°1. En fonctionnement pour un montant de 336 998.00 €. En investissement pour un montant de 560 060.00 €

### 5. Fonds de concours voirie 2010

Le fonds de concours voirie 2010 sera financé à hauteur de 20 % maximum des travaux HT et dans la limite du budget. Une subvention est accordée aux communes de Béthemont la Forêt, Champagne sur Oise, l'Isle Adam, Parmain, Presles et Villiers Adam.

### 6. Harmonie intercommunale

La Communauté de Communes a accordé une subvention exceptionnelle à l'harmonie à hauteur de 7 000€ afin de procéder à la réalisation de travaux dans la nouvelle salle que la ville de L'Isle Adam a mis à leur disposition.

### 7. Marché vidéo-protection

Suite à l'appel d'offre passé le 22 mai 2010, pour la mise en place de système de vidéo-protection sur 4 communes de l'intercommunalité, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 juin et a demandé une négociation des offres de prix. Après analyse des offres, la société Forclum est la mieux disante. Le démarrage des travaux aura lieu en fin d'année 2010 au plus tôt.

## Informations sur la vie du Conseil Municipal

### RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2010

7 élus étaient présents, 2 absents

#### 1 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Valérie BOUMENDIL Maire Adjointe l'a informé par courrier en date de 12 juin dernier de son intention de démissionner du conseil municipal. Sans plus attendre la demande a été transmise à Monsieur le Préfet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver les comptes de gestion et administratif 2009.

#### 2 – RAPPORT D'ACTIVITE 2009 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur WAGENTRUTZ Maire Adjoint qui rappelle que le syndicat compte à ce jour 50 communes, les missions du syndicat sont la réalisation des schémas directeurs d'assainissement, le contrôle des installations, la réhabilitation de l'assainissement non collectif et le conseil technique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de prendre acte du rapport d'activité 2009 présenté par le syndicat et indique que celui-ci est consultable par les Béthemontois en Mairie.

#### 3 – ADHESION AU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME ET DES LOISIRS DU VAL D'OISE

Monsieur le Maire propose aux élus d'accorder une subvention de 0,20 € par habitant soit 87,50 € au Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Val d'Oise afin de l'accompagner dans la phase de mise en œuvre de ses orientations stratégiques pour l'année 2010.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver cette subvention pour l'année 2010.

#### 4- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CORMERY qui rappelle que la Communauté de Communes a décidé lors de la séance du 10 décembre dernier de modifier ses statuts et plus particulièrement l'article 13 et d'inclure la pose et la gestion de la téléalarme de protection anti intrusion dans les compétences optionnelles en matière de sécurité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

#### 5- FIXATION DU PRIS DES REPAS DE LA CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010 / 2011

Monsieur le Maire propose que le prix de la cantine ne subisse pas d'augmentation compte tenu que notre prestataire de service qui réalise les repas n'appliquera pas d'augmentation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver les tarifs des repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 soit pour les enfants 5,10 € et 3,10 € pour le personnel communal et enseignant.

#### 6- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe les élus des demandes des associations de versement de subventions pour l'année 2010, qu'il a reçues en Mairie.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention pour l'année 2010 aux associations suivantes : L'association des secrétaires généraux 18,00 € ; Les chemins de la musique 100,00 € ; Délégués départementaux de l'éducation nationale 30,00 € ; F.N.A.C.A 150,00 € ; L'association de la Fête de la Campagne 130,00 € ; A.S.I.M.P.A.D 30,45€

# Plan local d'urbanisme de Béthemont-la-Forêt

Pour imaginer le Béthemont-la-Forêt de demain il est primordial d'observer ses évolutions passées et de comprendre leur mécanisme. La seconde partie du diagnostic présente l'environnement naturel et urbain de la commune comme outils de compréhension des dynamiques en cours.

## L'environnement naturel et urbain

### Le paysage de Béthemont-la-Forêt

Béthemont-la-Forêt est située en limite sud de l'entité territoriale du Pays de France. Le pays de France est une entité géographique marquée par un équilibre entre espaces agricoles, espaces bâtis et espaces naturels (carte 1).

Le paysage de la commune est structuré par le sous-sol et par le réseau hydrographique.

Un paysage fortement marqué par le relief et l'orientation Nord/est – sud/ouest (carte 2).



Carte 1 : La commune dans son environnement



Carte 2: Topographie et hydrographie



Carte 3 : carte 1 + couvert végétal



Carte 4: carte 2 + réseau viaire et bâti

Les cartes anciennes (Cassini et d'Etat major) montrent un paysage coupé en deux, entre espace ouvert agricole et espace boisé. C'est toujours le cas aujourd'hui même si la forêt a gagné sur les terres agricoles, tandis que la végétation ligneuse, qui diversifie le paysage agricole a reculé (carte 3). Les vergers et les haies perpendiculaires au sens de la pente disparaissent progressivement (cartes 5 et 6).

La commune est bordée (suivant une direction Nord/est- Sud/ouest,) par deux rus : au nord , le ru du Vieux Moutier, au sud, le ru de Montuboais. Une trame perpendiculaire à ces deux rus, de noues et ruisseaux sillonnent la commune suivant un axe

nord-sud, le principal est le ru du Lavoisier situé en contrebas du village (carte 2).

Le réseau viaire est conditionné par la géomorphologie. Les voies suivent principalement les lignes de crête et les courbes de niveau (carte 4).

La présence de l'eau souterraine et de ruissellement ont conditionné l'implantation du bâti, c'est un enjeu naturel et culturel fort. Un bâti tout d'abord inscrit au sein des zones sans contrainte de sous-sol implanté en balcon sur la vallée parallèlement aux courbes de niveau et le long de la ligne de crête (cartes 7 et 8).

Évolution de la végétation ligneuse de 1939 à 2003

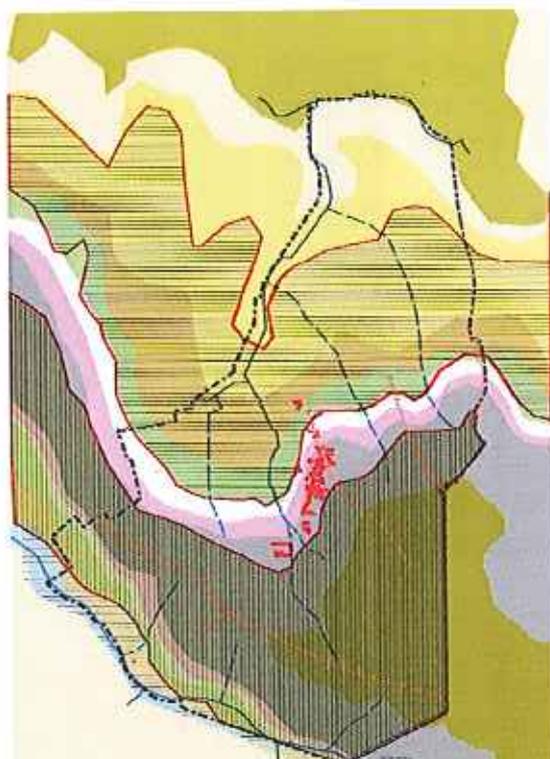


Carte 5 : Végétation ligneuse en 1939

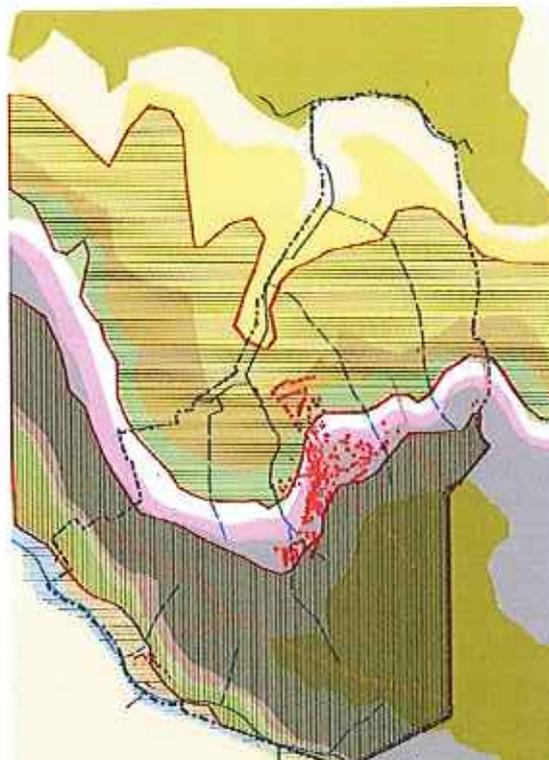


Carte 6 : Végétation ligneuse en 2003

Évolution de l'implantation du bâti de 1939 à 2003



Carte 7 : Implantation du bâti en 1939



Carte 8 : Implantation du bâti en 2003

P  
l  
a  
n  
L  
o  
c  
a  
l

d'  
u  
r  
b  
a  
n  
i  
s  
m  
e

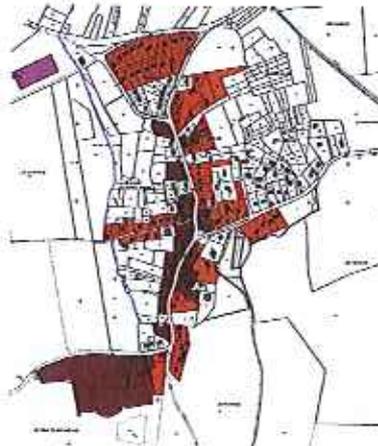
## L'évolution urbaine du bourg

Implanté entre plaine et forêt, le bourg s'appuie sur le massif forestier à l'est. À l'ouest, la limite entre jardin et plaine agricole est marquée par le ruisseau du lavoir. Le bourg s'est développé en différentes phases distinctes :

1ère phase : une implantation le long de la voie principale nord/sud. L'église est au centre du bourg. Quatre fermes sont implantées le long de la voie (carte 1).



Carte 9 : Espace bâti en 1901



Carte 10 : Espace bâti en 1981



Carte 11 : Espace bâti en 2010

2ème phase : Les implantations étirent le bourg le long des voies. Les voies est/ouest sont bâties : la rue du Pressoir et la rue de la Croix Frileuse. Un premier lotissement la Terre Marin est construit au nord du bourg sur la départementale (carte 2).

3ème phase : Les derniers espaces libres le long de la voie sont bâtis. Le bourg s'étire à l'est. 2<sup>e</sup> tranche du lotissement de la Terre Marin. Lotissement de l'allée des Châtaigniers. Le développement urbain récent est directement issu du règlement du POS en vigueur (carte 3).

À chacune de ces phases sont associées une ou plusieurs typologies :

Les implantations à l'alignement (façade sur rue) correspondent au bâti historique. À l'est de la voie principale, les bâtiments sont implantés en pignon, orientés est/ouest avec façade principale ouverte au sud.

À l'ouest, la façade principale est généralement parallèle à la voie. Le bâti s'adapte à la pente.

Lorsque le bâti est en retrait, l'alignement est marqué par les murs de clôtures.

Les implantations par additions successives sont issues d'un découpage parcellaire. Ces implantations se font au gré des opportunités. Les parcelles sont desservies par les voies existantes. Les constructions sont implantées en milieu de parcelle. La grande disparité des clôtures participe à la banalisation du paysage urbain.

Les implantations en drapeau sont des implantations en "second rang" (la voie d'accès symbolisant le mât et la parcelle le drapeau). Elles sont destinées à valoriser le foncier. Les implantations en drapeau génèrent d'importantes voies privées et des coûts importants de réseaux pour la desserte d'un bâtiment unique.

Les lotissements sont issus de découpage parcellaire. Le nombre de lots distribués et la surface aménagée nécessitent la création de nouveaux réseaux.



Photo 1 : Implantation à l'alignement



Photo 2 : Implantation en retrait

Les transformations : La Ferme de Montaugland a été transformée pour créer des maisons individuelles « à la découpe » avec affectation de jardins privés.



Photo 3 : Le lavoir

Les différentes formes urbaines ont généré des voies différenciées et hiérarchisées : voie de desserte du bourg, voie de desserte interne en cul de sac, chemins forestiers, chemins ruraux et sentes.



Carte 12 : Les espaces publics

Des places et placettes accompagnent ces voies : l'ancienne place de la Pompe, la place de l'Eglise etc. Certaines de ces places sont liées à la présence d'eau souterraine ou superficielle : abreuvoir, lavoir, pompes...



Photo 4 : Le puits et la pompe

Les principaux enjeux identifiés à l'issue du diagnostic naturel et urbain :

- Déterminer la limite entre espace urbain et espace agricole
- Préserver les alignements (bâtiments et murs), éléments de la qualité urbaine

- Améliorer l'intégration des opérations récentes

- Améliorer les qualités urbaines des espaces publics et conserver les caractères ruraux et /ou forestiers des chemins

- Profiter des opportunités de renouvellement en centre-bourg

- Répondre à un besoin d'accueil de jeunes ménages

- Conforter le pôle d'équipements de la commune

- Mettre en évidence les éléments patrimoniaux (mur de la ferme de Montaugland..)

- répondre aux objectifs d'économie des ressources (espace agricole maintenu, économie énergétique)



Carte 13 : les enjeux de paysage

- Limite espace bâti/espace agricole sensible
- Ligne de crête structurante à valoriser
- Nœud d'écoulement des eaux de ruissèlement à protéger et valoriser
- Réseau hydrographique principal à valoriser
- Boisements principaux et lisières à valoriser
- <— Cône de vue à protéger
- Trames vertes et bleues à valoriser

valoriser les grandes entités de paysage

1 : pied de versant exposé au sud du site classé de la vallée de Chauvry ; entité limitée par l'autoroute A 104  
 2 : plaine agricole de la vallée de Chauvry  
 3 : colosse exposé au nord de la vallée de Chauvry  
 4 : hauteur de colline boisée-ligne de

# LES ACTIVITES DU C.C.A.S

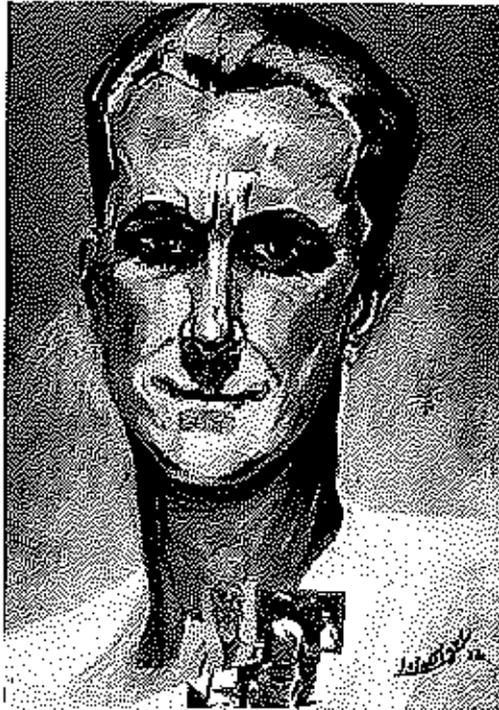
## Sortie à l'Isle Adam le 18 Juin

Précédant le vernissage de la 2<sup>ème</sup> exposition de peinture de notre village, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les séniors à « Double Jeu », exposition de peintures et photographies à l'Isle-Adam.

En effet, le musée d'art et d'histoire Louis Senleccq rend hommage à Jacques Henri Lartigue.

Cet artiste, peintre et photographe (1894-1986) est un enfant précoce et prodige. Amoureux fou de la vie et désespéré par la fuite du temps, il reçoit un appareil photo pour ses 7 ans et ne cessera jamais d'essayer de retenir les merveilleux moments de sa longue vie.

Jacques Henri Lartigue va peindre avec boulimie et l'exposition nous propose de découvrir certaines de ses œuvres de 1915 à 1939.



Jacques-Henri Lartigue

Nous voyageons à travers l'exposition dans la vie de cet homme atypique.

Au décès de celui-ci, la ville de L'Isle Adam a reçu en donation de nombreuses toiles dont quelques unes nous sont présentées par un guide passionné par la vie trépidante de cet artiste.

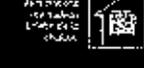
Cette exposition est visible jusqu'au 19 septembre 2010 au 31 Grande-Rue à L'Isle-Adam.

Le site internet : [www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)



### En période de fortes chaleurs ou de canicule

**Personne âgée**  
Je meille pas ou plusieurs fois par jour  
faut en essorant une légère ventilation et ...

-  Je me rafraichis avec des ventilateurs
-  Je porte des vêtements légers et clairs
-  Je m'aère avec les ventilateurs
-  Je me rafraichis avec des ventilateurs



-  Je me rafraichis avec des ventilateurs
-  Je porte des vêtements légers et clairs
-  Je m'aère avec les ventilateurs
-  Je me rafraichis avec des ventilateurs

**Enfant et adulte**  
Je bois beaucoup d'eau et ...

-  Je me rafraichis avec des ventilateurs
-  Je porte des vêtements légers et clairs
-  Je m'aère avec les ventilateurs
-  Je me rafraichis avec des ventilateurs



-  Je me rafraichis avec des ventilateurs
-  Je porte des vêtements légers et clairs
-  Je m'aère avec les ventilateurs
-  Je me rafraichis avec des ventilateurs

En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 56 66 (numéro vert gratuit)  
7314700004 (le service conseil canicule)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou 02 59 40 40 40

### Plan canicule : Faites vous connaître !

Le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité mettent en place cet été un plan canicule. Il permet de vous faire recenser en Mairie auprès du secrétariat au 01 34 69 27 01.

Ce plan canicule est destiné à des personnes âgées de plus de 65 ans, il se déroulera jusqu'au 31 août, il permettra aux personnes qui le souhaitent de recevoir des appels téléphoniques et, éventuellement, des visites à domicile.

# LES ACTIVITES DU C.C.A.S

## Exposition de peinture à Béthemont-la-Forêt



Le vendredi 18 juin 2010 à 19h Monsieur Didier DAGONET, Maire de Béthemont-la-Forêt, conviait les habitants de sa commune ainsi que ses amis au vernissage d'une exposition de peintures.

Les invités d'Honneur de cette exposition étaient Mesdames DUPARCQ et ROUÉ, toutes deux habitantes de Béthemont.

La première impression retenue par le visiteur en entrant dans la Salle du Conseil Municipal, transformée pour l'occasion en salle d'exposition, est un sentiment de gaieté bien affirmé agrémenté d'une douce féminité.

Madame DUPARCQ réalise des aquarelles en petits formats et Madame ROUÉ des peintures à l'huile un peu plus imposantes.

L'œuvre qui attire le plus l'œil est de Madame Roué. Elle représente des iris ensoleillés sur un fond jaune très lumineux.

Madame DUPARCQ, elle, se fait remarquer par ses aquarelles pleines de finesse, de délicatesse et de simplicité. J'ai remarqué notamment son œuvre intitulée « Le Cageot ».



En tout, une vingtaine d'œuvres pouvaient être admirées et les deux artistes ont exposé pendant une semaine.

Je leur souhaite de continuer à progresser grâce à une indéfectible inspiration, à une grande patience et beaucoup de persévérance.



Denis SEIGNEZ

Artiste Peintre



# VIE LOCALE

## Inauguration du sentier des lisières de la forêt de Montmorency



Dans le cadre de la journée de l'éco-département qui s'est déroulée de samedi 5 juin 2010, le Conseil Général du Val d'Oise a inauguré à Chauvry en présence de monsieur Didier ARNAL, Président du Conseil Général du Val d'Oise, Monsieur Jean Pierre BARENTIN, Conseiller Général délégué à l'environnement et Monsieur Jean DELIGNIERES, Maire de Chauvry, le sentier des lisières qui borde la forêt de Montmorency. Cette manifestation a pour but de sensibiliser le plus grand public possible à l'environnement et au développement durable et ainsi de protéger les espaces naturels.

Ce sentier s'étend sur 35 kilomètres et permet de relier et de mettre en valeur des centres d'intérêts touristiques à partir d'un cheminement de promenades familiales. Les promeneurs pourront y découvrir les 17 panneaux spécifiques disposés dans chaque commune traversée mettant en valeur le patrimoine naturel des différentes communes bordant la forêt de Montmorency.

Les 17 communes faisant partie du sentier sont :

Andilly, Baillet en France, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Frépillon, Margency, Montlignon, Montmorency, Piscop, Saint-Brice sous Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Taverny, Villiers-Adam.



Le sentier peut être emprunté à pied ou à vélo, chacun pourra donc trouver une animation près de chez soi et venir se divertir ou s'informer sur sa commune et celles environnantes...

Venez vite découvrir ce sentier !

## Fête de la Musique



Lundi 21 juin, la commune de Béthemont-La-Forêt a accueilli la 6<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique en Vallée de Chauvry organisée par l'association Les chemins de la musique.

Après que les enfants volontaires de l'école Paul Cézanne de Villiers-Adam aient ouvert les festivités en chantant avec cœur deux chansons (« Sambalele » et ... le « Rock de la carotte » !) apprises dans le cadre du projet Musique à l'école, de jeunes instrumentistes en herbe ont démontré une fois encore que la valeur n'attendait pas le nombre des années...



Cécile d'HERMY, nous a ensuite offert un de ces moments musicaux rares dont Schubert avait le secret : l'impromptu en do mineur D. 899 pour piano.

Enfin, À Travers Chants, avait choisi de rendre hommage à Jean Ferrat, chanteur d'Aragon. C'est ainsi qu'avec le chanteur et son poète, la chorale de la Vallée de Chauvry (et le public !) ont chanté des thèmes (re)connus de tous : « La femme est l'avenir de l'homme », « Que serais-je sans toi »

et « Aimer à perdre la raison ».



Maroussa LECLERC et Pierre DEVILLERS, étudiants en 3<sup>e</sup> cycle de la classe d'Art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise et invités de cette 6<sup>e</sup> édition, ont lu, pour notre plaisir, trois poèmes d'Aragon dédiés à Elsa Triolet, sa muse et son épouse : « Nous dormirons ensemble », « Tu m'as regardé de tes yeux jusqu'à l'horizon déserts » et « J'arrive où je suis étranger ».

Musique et poésie se sont ainsi mariées, le temps de cette soirée, noces fugitives et magiques dont se souviendront ceux qui y ont assisté.

La fête s'est poursuivie autour du « verre et de l'assiette de l'amitié » (un véritable petit festin improvisé par les membres de l'association !) et des doux sons de l'orgue de barbarie de Monsieur CHAUDUN. Quelques bribes de chants et de danses ont continué de ponctuer la première nuit de l'été...



# VIE LOCALE

## Le feu de la Saint Jean

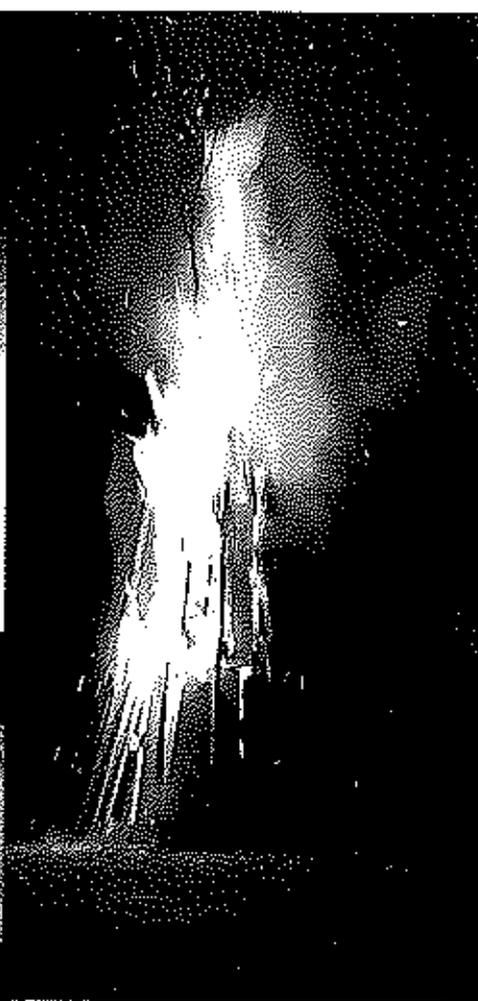
De nombreux Béthemontois ont répondu à l'invitation de la Mairie pour le feu de la Saint Jean.



Cette traditionnelle manifestation de notre village a eu lieu le samedi 26 juin. A la tombée de la nuit de cette chaude journée d'été, le bûcher s'est embrasé.

Puis le concours de la meilleure pâtissière a récompensé une habitante de Villiers Adam pour sa tarte à la rhubarbe. Toutes les pâtissières ont reçu un lot en remerciement de leur participation.

Enfin, la soirée s'est achevée par un feu d'artifice qui a ravi par ses couleurs petits et grands.



La commune de Béthemont-la-Forêt, les parents d'élèves et tous les bénévoles vous proposent

Samedi 11 et dimanche 12 septembre 2010

de Béthemont-la-Forêt

# Béthemont en fête

Heure de la Bretagne

Association des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry

Le "Rigolo" Association Française

Restauration sur place, libre le Samedi soir et sur réservation le Dimanche midi

Renseignements et réservations  
Mairie de Béthemont-La-Forêt - Tél. - 01 34 69 27 01

Canton l'Isle-Adam  
et Communauté de Communes  
Vallée de l'Oise et des 3 Forêts

## Fête de la Campagne

9 et 10 octobre 2010

[www.fetedelacampagne.fr](http://www.fetedelacampagne.fr)

Béthemont-la-Forêt - Champagne-sur-Oise - Chauvry  
L'Isle-Adam - Mériel - Nerville-la-Forêt - Parmain  
Presles - Villiers-Adam

## La kermesse des écoles

Le samedi 26 juin s'est déroulée la kermesse des écoles du RPI sur le thème travaillé toute l'année : l'Afrique noire et sa culture.

Le matin, les parents d'élèves ont organisé des stands de jeux pour les enfants : pêche à la ligne, courses en

sacs, jeu des allumettes... Le midi, les parents se sont régalés autour d'un repas africain entièrement préparé par les parents d'élèves.

L'après midi, les enfants des écoles de Béthemont-la-Forêt et Chauvry typiquement habillés ont présenté leur spectacle africain. Les élèves de maternelle, CP et CE1 ont conté l'histoire africaine, de la naissance de la saison des pluies et de la saison sèche, ponctuée de chants et de danses. Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont dansé, puis interprété une pièce de théâtre africaine.



Ce fut une journée ensoleillée et très réussie grâce à l'active participation des parents d'élèves, des enfants et des enseignantes.

## Félicitation aux futurs collégiens

Le jeudi 1er juillet, Monsieur DAGONET Maire de Béthemont-la-Forêt et président du RPI accompagné de Mr DELIGNIERES, Maire de Chauvry, se sont retrouvés à l'école de Chauvry pour remettre aux futurs collégiens un dictionnaire. Nous souhaitons une bonne scolarité à CLEMENTE Lola, GUEBET Lauriane, LOUREIRO Quentin, MILOVANOVIC Yoann et MONTEIRO Sarah.

A cette occasion, les Maires des deux communes ont remercié pour son investissement au sein de l'école de Chauvry, Madame Céline NOUET, professeur des écoles qui quitte l'établissement à la fin de l'année scolaire.



# INFO TRAVAUX

## Le terrain communal

Compte tenu de la dégradation de la plate-forme du terrain communal, nous avons jugé qu'il fallait employer une entreprise spécialisée pour aménager une aire nivelée et compactée permettant une circulation aisée des véhicules et des personnes en toute sécurité.

Cet espace est nécessaire pour les fêtes de notre village et doit occasionnellement servir de parking lors de mariages, ou autres manifestations, la place de la Mairie ne pouvant accueillir que très peu de voitures.



## Local technique de la place de la Pompe

Nous avons rencontré depuis quelques temps des difficultés pour ouvrir et fermer la porte du local technique de la place de la Pompe, il avait été décidé lors de l'élaboration du budget de procéder au remplacement de celle-ci. Ces travaux doivent intervenir pendant les vacances scolaires.

## Travaux dans l'école

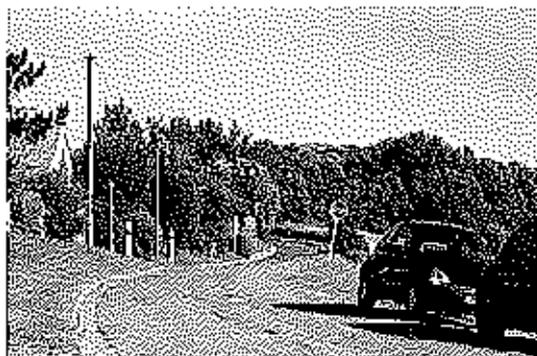
Pendant les vacances scolaires, il sera procédé à la réfection des peintures dans le couloir du bâtiment préfabriqué, ainsi que la peinture au sol de la cantine scolaire.

Par ailleurs, nous procéderons au remplacement du meuble sous évier qui se trouve dans la cantine, ainsi qu'à la poursuite de la mise en place de protections anti-pinces doigt au niveau des portes de l'école.

## Dossier de l'assainissement

En ce qui concerne le projet d'assainissement collectif, la dernière étape technique vient d'être effectuée avec les sondages primitifs et complémentaires sur les terrains susceptibles de recevoir la station d'épuration.

Les résultats définitifs nous seront communiqués au mois de septembre.



## Travaux de voirie

Nous sommes par ailleurs, en attente de l'obtention de subventions qui nous permettront de procéder à des travaux de réfection des endroits les plus dégradés de nos routes et plus particulièrement la rue de la Croix Frileuse de la place de la Pompe à la rue de la Pierre aux loups ; et la rue des Petits Pavés du Chemin de Pontoise à la rue de la Terre Marin, ces travaux sont prévus dans le deuxième semestre de cette année.

## Eclairage public

Comme vous avez pu le constater à la fin du mois de juin une partie de la rue de la Vieille France a été privée d'éclairage public pendant plusieurs jours, cette panne était due à l'endommagement du câble d'alimentation situé en partie enterrée. Les travaux qui ont été entrepris sont provisoires, nous devons à terme procéder au remplacement de ce câble électrique.

## La petite page verte de l'été



Ne jetez plus vos vieilles radiographies médicales à la poubelle, elles peuvent encore servir!  
En effet, si vos radios ne vous sont plus utiles, portez-les à votre pharmacien, qui se chargera de les recycler!



**Pour éviter les déchets inutiles dus au gaspillage, lisez les étiquettes d'emballage !**



Pour les produits " à consommer jusqu'au..", il est important de les manger avant la date fatidique, auquel cas cela représenterait un danger pour votre santé !

Lire les étiquettes d'emballage.

Quant aux produits " à consommer de préférence avant le...", le risque est moindre, puisque cela indique seulement que le produit en question sera altéré au niveau de sa qualité, mais qu'il reste néanmoins consommable!

Pour allumer son barbecue rapidement et sans utiliser d'allume feu fabriqué à base de paraffine pétrolière, il suffit simplement de se munir de trois feuilles d'essuie-tout et de les enrouler très serrées puis de placer ceci à la verticale de façon à ce qu'il tienne tout seul grâce au bois ou au charbon installé en pyramide autour de celui-ci.  
Ensuite imbibe-le d'huile végétale et enflammez le. Il ne reste plus qu'à attendre.



Pour avoir une terre saine et naturelle pour son jardin ou ses pots de fleurs, il suffit d'une pelle, d'un seau, d'un peu de travail et de patience.  
Une fois muni de cet attirail, allez dans la campagne pour repérer les taupinières.  
Récupérez cette terre qui est à la fois, meuble, triée et qui pourra resservir facilement.

# Mémoire d'Avenir

Association pour la Sauvegarde et la valorisation  
du patrimoine de la Vallée de Chauvry



Membre de  
l'Union REMPART  
Reconnue  
d'utilité publique  
Agréée  
Jeunesse et Sports

## CHANTIER DE BENEVOLES



Depuis l'automne 2008, Mémoire d'Avenir, Association pour la sauvegarde et la valorisation de la Vallée de Chauvry a entrepris avec l'aide du Groupement REMPART Ile-de-France la restauration du lavoir communal de Villiers-Adam.

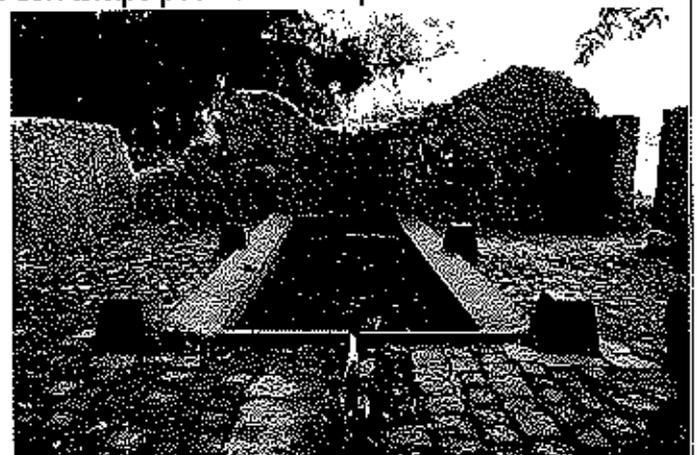
Un nouveau chantier de bénévoles va être organisé entre le 5 et le 23 août. Des jeunes venus de toute la France et de l'étranger seront présents. But de

l'opération : la restauration de la maçonnerie des murs du lavoir et celle de la sente qui y conduit. Par ailleurs, quelques jours seront réservés au lavoir du Bourbeton, situé à Chauvry, en bordure de la forêt de Montmorency. Comme l'an dernier, les bénévoles bénéficieront d'un hébergement dans les locaux de la mairie de Villiers-Adam.

Si des jeunes de la région souhaitent participer au chantier de cet été, même pour quelques jours seulement, ils seront les bienvenus. Aucune condition particulière n'est fixée si ce n'est d'avoir au minimum 17 ans et d'être prêt à donner un peu de son temps pour les vieilles pierres.

Le chantier est un lieu d'apprentissage des techniques de restauration et de maçonnerie, mais c'est aussi un lieu d'échange convivial entre des personnes venant d'horizons très différents. Les journées de chantier sont ponctuées par des sorties ludiques ou touristiques dans la région.

N'hésitez donc pas à aller sur le site de REMPART pour avoir davantage d'informations ([www.rempart.com](http://www.rempart.com)).



Inscriptions auprès  
du Groupement REMPART Ile-de-France  
Tel : 01 48 78 46 85 ou 06 84 10 27 41  
mail : [grif@rempart.com](mailto:grif@rempart.com)